



Union
Syndicale
Solidaires
Solidaires, Unitaires, et Démocratiques
SUD éducation Loire
20 rue Descours 42000 St-Etienne
06 75 81 77 07 ✉ loire@sudeducation.org

Compte-rendu de l'audience avec le DASEN du 10 novembre

Une audience avait été demandée par les organisations syndicales pour porter les revendications des personnels lors de la journée de grève du mardi 10 novembre, composée de SUD Education, CGT Educ'action, FNEC FP FO , FSU - SNES et Snuipp. Les lycéen.ne.s ont aussi participé à cette grève mais l'IA n'a pas accepté de les recevoir (comme quoi les élèves n'ont pas à être écouté.e.s ni à avoir d'avis sur leurs conditions d'enseignement alors que pour certain.e.s elles/ils voteront d'ici quelques mois). La délégation a été reçue par le DASEN M. Poggioli, Mme PETIT (adjoindte au second degré DASEN) et Mme Khéder (secrétaire générale).

Nous avons d'abord tou-te-s exprimé nos mécontentements sur la gestion de la crise sanitaire du lundi 2 novembre puis nous avons fait remonté les revendications écrites par les établissements.

Nous avons rappelé les points portés par l'intersyndicale :

- communication contradictoire, voire inexistante si ce n'est sur les chaînes d'information,
- l'infaisabilité du protocole sanitaire sans moyens humain et financier supplémentaires,
- la mise en danger des personnels,
- la multiplicité des tâches et des injonctions hiérarchiques,
- l'absence ou plutôt l'annulation de temps de concertation donné aux équipes pour préparer ce lundi 02 novembre et préparer la mise en place d'une nouvelle organisation du nouveau protocole,
- l'absence de dialogue social puisque ce qui avait été discuté avec les organisations nationales a été finalement abandonné.

Nous avons particulièrement insisté sur le choix du gouvernement, depuis la rentrée de septembre, de ne pas prendre les décisions nécessaires pour permettre l'application efficace du protocole ; sur le mépris du ministère quant aux conditions de travail (matérielles et psychiques, nous faisant à tou-te-s porter la responsabilité d'un protocole impossible), sur une communication inacceptable (changement contradictoire d'informations toutes les 3 heures, rien que le vendredi 30 octobre). De plus nous avons souligné que la suppression chaque année de personnel titulaire remplaçant nous amenait à cette situation impossible de non-remplacement dans toutes les écoles et établissements.

Nous les avons interrogés sur la situation des AESH, sans protection et au contact de nombreux élèves dans plusieurs établissements depuis la mise en place des PIAL.

Nous avons dénoncé la gestion des AED : plusieurs établissements (au moins 3) ont vu l'équipe entière d'AED en grève depuis le 02 novembre, ce qui est tout à fait exceptionnel et montre à quel point elles et ils sont maltraité.e.s. En septembre des postes ont été supprimés dans certains établissements alors que le protocole sanitaire allait évidemment leur rajouter des tâches. Nous avons questionné le DASEN sur la faisabilité d'effectuer des missions supplémentaires qui leur sont dévolues avec Vigipirate sans personnel supplémentaire, sur la légalité de certaines tâches nouvelles, sur la responsabilité dans certaines situations (une étude à 80 élèves, absence de personnel dans les cours, dans les changements d'intercours). Nous avons insisté sur le fait de l'urgence à trouver des réponses.

Nous avons dénoncé la situation des ATSEM (en particulier à St-Etienne), des agent.e.s d'entretien dans les écoles et collèges et lycées. Nous attendons de façon légitime que l'IA intervienne sur les mairies pour exiger que nos lieux de travail puissent être désinfectés comme le protocole l'exige. Nous savons tou.te.s qu'il n'y a pas eu d'embauche pour soutenir les équipes à assumer l'ajout de tâches. Enfin, nous attendons des réponses sur le temps de cantine sans moyen supplémentaire pour surveiller, sans lieu supplémentaire pour diminuer le brassage des élèves.

Le DASEN a seulement noté un certain nombre des nos revendications et fera remonter au rectorat et au ministère. Pour l'IA, certaines de nos remarques ne sont pas entendues : il n'y aurait pas de problème de communication, pas d'ordre contradictoire entre le protocole et sa faisabilité, entre le ministre et les différents messages des IEN/chef.fes d'établissements, qui par ailleurs ont été invité.e.s à faire preuve de bienveillance avec leur personnel.

Nous avons eu quelques réponses :

- concernant les AED, une brigade de 15 personnes pour toute l'académie est prévue pour envoyer du renfort dans les établissements. Pour l'instant, pour eux, la priorité est Vigipirate et tout a été préparé correctement. Il n'est pas question de recruter du personnel supplémentaire.
Remarque de SUD Education Loire : 15 personnes pour 3 départements, c'est insuffisant.
- à propos du manque de remplaçant.e.s dans les écoles, nous n'avons pas eu de réponse concernant le recours à la liste complémentaire. La demande sera remontée au rectorat, qui prend les décisions. Ceci dit, le DASEN a noté le manque de personnel et envisage des solutions pour la rentrée 2021 et en particulier « optimiser les ressources existantes », c'est-à-dire utiliser les leviers qu'il a.
Remarque de SUD Education : Cela pourra se traduire par des refus de demande de temps partiels par exemple.
- concernant les masques, les familles en ont la charge et le ministère refuse toujours de les fournir gratuitement aux élèves. Néanmoins les établissements vont recevoir des stocks pour les élèves. Le nombre de familles en école élémentaire qui refuse le port du masque pour leur enfant est d'environ 80 sur le département. C'est au directeur ou directrice de jouer le rôle de médiateur/médiatrice et si besoin l'IEN de circonscription interviendra. Dans tous les cas, la loi qui supplée est l'obligation de scolarité.
Remarque de SUD Education : Cela entraine encore une tâche supplémentaire pour les directeur-trices.

- pour la communication du gouvernement, les contradictions, la multitude d'annonces, le manque de temps pour préparer et s'organiser en équipe, l'IA estime qu'il n'y a pas de circulaire supplémentaire à fournir.
Remarque de SUD Education : une communication par les médias n'est pas acceptable.
- concernant la demande d'une demi-journée banalisée pour les équipes (qui aurait dû avoir lieu le lundi 02 novembre), l'IA estime qu'il ne faut pas rajouter de l'absentéisme aux élèves dont les enseignants sont déjà absents à cause du COVID . De plus pour le DASEN, cette demi-journée n'est pas nécessaire car il existe déjà des instances dans les établissements qui permettent la concertation.
Remarque de SUD Education : cette proposition est inacceptable, car la concertation sera d'autant plus difficile dans les établissements où le dialogue avec la hiérarchie est déjà compliquée.
- L'IA va rencontrer le conseil départemental. A priori, il est question d'avoir recours à de la sous-traitance pour assurer le surtravail dû au protocole dans les établissements ; quant aux mairies (en particulier St-Etienne), elle les interpelle chaque fois qu'elle est au courant d'une situation (donc chaque fois qu'un/une agent.e est absent.e, que le ménage pendant la pause méridienne ne peut être fait, qu'une absence de personnel entraîne un non respect du protocole, ou alors qu'il n'y a pas le matériel ou gel nécessaire.
Remarque de SUD Education : Il est donc primordial que vous fassiez remonter à l'EN !

Pour SUD Education Loire :

Le manque de réponse concernant la situation des AESH, ni sur les temps de cantine ni sur le brassage des élèves quand des collègues sont absents, ni sur les responsabilités engagées (en particulier pour la surveillance impossible) démontre un certain mépris des personnels et de leur santé.

En revanche, un CHSCT exceptionnel est convoqué dans la semaine du 16 novembre.
N'hésitez pas à remplir des fiches de RSST, de les envoyer aussi au secrétaire du CHSCT, Florent Jolis : chsctd-sec-42@ac-lyon.fr

De fait, pour l'instant, aucun moyen supplémentaire n'a été annoncé. Une ré-organisation dans chaque établissement ou école serait la solution d'après l'IA, mais toutefois, sans moyen supplémentaire, ni temps de concertation. La rentrée 2021 se prépare mais pour les semaines à venir, nous continuerons certainement à être informés par les médias.

Nul doute que pour obtenir ce qui est nécessaire pour permettre aux écoles et établissements de rester ouverts tout en assurant la sécurité sanitaire des personnels, des élèves et de leurs familles, nous devons continuer à porter nos revendications dont la première est le recrutement massif de personnels, à commencer par l'admission des listes complémentaires et la titularisation des contractuels.